

Réussir l'exposé du DALF C1

Un modèle en 3 étapes

CONSIGNE

1. Exposé (60 minutes de préparation, 8 à 10 minutes de passation)

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué et vous le présenterez au jury. Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention : les documents sont une source documentaire pour votre exposé. Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous sont propres afin de construire une véritable réflexion personnelle. En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

L'usage de dictionnaires monolingues français/français est autorisé.

2. Entretien (sans préparation, 15 à 20 minutes de passation)

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

DOCUMENT 1

Quel est l'impact du numérique sur l'environnement ?

Une proposition de loi visant à réduire l'empreinte écologique du numérique doit être étudiée à l'Assemblée nationale ce jeudi. Mais quel est le véritable impact de ce secteur sur l'environnement ?

Alors que la crise sanitaire a accéléré la transformation du digital et augmenté l'utilisation des outils numériques, une proposition de loi visant à limiter l'empreinte écologique de ce secteur doit être examinée à l'assemblée ce jeudi en séance publique après avoir été adoptée par le Sénat. Selon une mission d'information de la Chambre haute, la part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre en France était de 2 % en 2019. Et surtout, ces émissions pourraient augmenter de 60 % d'ici 2040, atteignant 6,7 % des émissions totales en France (par comparaison, la part du transport aérien est de 4,7 %).

Dans le détail, d'où viennent ces émissions ? *« Les utilisateurs du numérique oublient souvent que les échanges numériques dits « dématérialisés » ne peuvent exister qu'en s'appuyant sur un secteur bien matériel composé de terminaux, de centres informatiques et de réseaux »*, notent les sénateurs.

D'abord, la majorité de ces émissions qui ne se voient pas vient des terminaux (téléphones portables, ordinateurs, télévisions, consoles de jeux, enceintes connectées, etc.). La production et l'utilisation de ces objets numériques sont à l'origine de 81 % des émissions françaises du secteur. Cette part importante dans l'impact environnemental du numérique s'explique principalement par la phase de fabrication qui nécessite des opérations très consommatrices d'énergies comme entre autres, l'extraction de minéraux. En France, cette seule phase de fabrication représente 70 % de l'empreinte carbone du numérique alors que dans le monde, elle correspond à un peu moins de 40 % selon une étude de The Shift Project. Cette différence vient du fait que la fabrication des produits utilisés en France est largement délocalisée dans les pays d'Asie du Sud-est où l'intensité carbone de l'électricité est bien plus importante. Alors que la durée de vie d'un smartphone est aujourd'hui de vingt-trois mois, *« une limitation du renouvellement des terminaux est indispensable »*, conclut le rapport sénatorial.

Des data centers particulièrement énergivores

Viennent ensuite les émissions liées aux centres informatiques d'hébergement des données, les fameux data centers. Quoique moins importantes, elles représentent néanmoins 14 % des émissions du secteur en France. Le stockage de données nécessite une forte consommation d'eau. Il est aussi particulièrement énergivore. Il atteint dans le monde 30 % de la consommation d'électricité du numérique. Cette fois-ci encore, l'hébergement des données françaises est largement délocalisé. Si certaines grandes entreprises du numérique ont annoncé vouloir verdir la consommation électrique de leurs centres de stockage, les sénateurs français voudraient *« inciter à l'installation de data centers en France »* où l'énergie, avec la part importante du nucléaire, est peu carbonée.

Enfin, les réseaux informatiques produisent quant à eux 5 % des émissions de gaz à effet de serre du numérique. Un chiffre non négligeable qui inclut la production des équipements (routeurs, antennes-relais, serveurs etc.) ainsi que leur consommation électrique.

50 milliards d'objets connectés en 2025

Le véritable enjeu de la pollution du numérique se situe donc essentiellement dans la fabrication de nos outils du quotidien. D'après une étude menée par Green.it publiée en septembre 2019, si le nombre d'équipements classiques dans le monde va continuer d'augmenter ces cinq prochaines années, ce sont surtout les objets connectés qui vont connaître un boom à la vente dans le monde, passant de 20 milliards en 2020 à plus de 50 milliards en 2025. D'autres objets du quotidien pourraient également accroître leur part dans l'empreinte carbone du numérique, comme les télévisions par exemple, notent les auteurs, avec un renouvellement important du parc pour un agrandissement de la taille de l'écran – 50 cm de diagonales en 2010 à 1,6 m en 2025.

Le deuxième enjeu est celui de la consommation d'énergie du numérique. Selon les chiffres de l'ADEME publiés en janvier, le secteur des nouvelles technologies représente à lui seul entre 6 et 10 % de la consommation mondiale d'électricité. L'explosion du volume des données avec notamment la croissance exponentielle du streaming vidéo participe entre autres à cette forte consommation énergétique. Encore faut-il savoir d'où vient cette énergie, si elle est française ou non et le degré de son empreinte carbone. La mission d'information du Sénat note ainsi que 80 % des émissions liées au numérique sont produites à l'étranger.

La proposition de loi adoptée par le Sénat contient en ce sens deux priorités majeures. Dans un premier temps l'objectif est de prolonger la durée de vie de nos téléphones, ordinateurs et autres outils numériques. « *Il nous faut pour cela renforcer la filière du reconditionné et réduire l'obsolescence logicielle* », détaille Vincent Thiébaud, député rapporteur de la loi. Dans un second temps, « *il faut faire un travail de pédagogie sur la sobriété numérique, en un mot, apprendre à se déconnecter* », continue-t-il, pour limiter la consommation énergétique. Ce texte de loi constituera, s'il est adopté par l'Assemblée nationale, un tout premier cadre législatif en la matière.

Mayeul Aldebert, *Le Figaro*, 9/06/2021

DOCUMENT 2

70 % des Français ignorent le concept de sobriété numérique

Les Français sont prêts à adopter certains gestes quotidiens mais sont réticents, par exemple, à regarder des vidéos en basse définition pour réduire leur empreinte numérique.

La bataille environnementale est loin d'être gagnée. À ce jour, 70 % des Français n'ont jamais entendu parler du concept de sobriété numérique. Et même chez ceux qui affirment en avoir entendu parler, seuls 8 % savent précisément de quoi il s'agit. Résultat : 62 % des personnes interrogées admettent ne pas faire attention à l'impact de leurs usages numériques sur l'environnement.

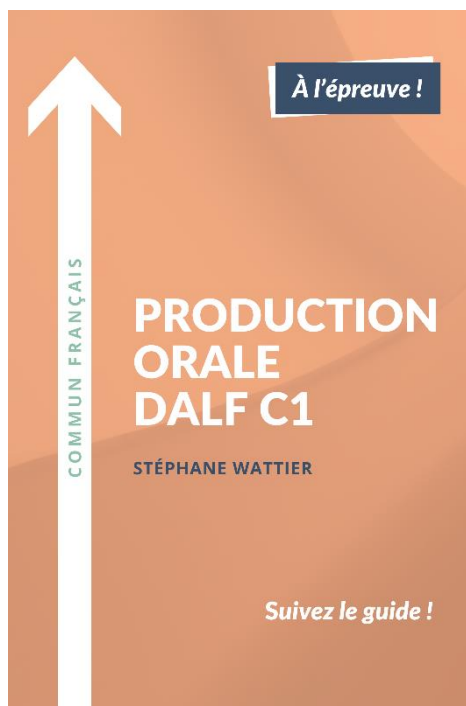
Selon une étude menée par l'institut Odoxa, « *la sobriété numérique ne semble pas s'être imposée dans les réflexes des Français au même titre que les bonnes pratiques de vigilance écologique au quotidien. En décembre 2020, ils étaient 86 % à déclarer faire attention à limiter l'impact environnemental ou sociétal de leur mode de vie* ».

Étonnamment, un certain nombre de pratiques sont pourtant massivement adoptées par les Français : 73 % d'entre eux suppriment régulièrement leurs anciens courriels et 72 % ont aussi pris l'habitude de supprimer/fermer les applications inutilisées sur leur téléphone.

L'homo numericus est-il prêt à faire plus pour la planète ? Cela reste à voir. Plus de la moitié (52 %) n'envisage pas de regarder des vidéos en basse définition, 51 % ne comptent pas installer un moteur de recherche écoresponsable et 46 % écartent l'idée d'acheter un ordinateur ou un téléphone reconditionné. En revanche, 62 % se disent prêts à remplacer moins souvent qu'avant leur équipement numérique.

Enquête menée par l'institut Odoxa, les 21 et 22 avril 2021 auprès d'un échantillon de 1005 personnes françaises âgées de 18 ans et plus, représentatives de la population.

Bruno Texier, *archimag.com*, 17/05/2021



Enfin un guide pour une préparation complète, avec ou sans professeur.

Le livre suit une méthode explicite qui s'adresse aux candidats peu habitués à ce type d'oral ou qui souhaiteraient améliorer leur technique. Le lecteur commence par observer un modèle qui explique la méthodologie de l'exposé argumentatif. Puis, en suivant le guide étape par étape, il apprend à préparer et à présenter un exposé. Enfin, il peut s'entraîner sur 8 sujets complets. *Production orale DALF C1* est conçu comme un véritable **guide pratique** qui accompagne le candidat vers l'autonomie grâce à un contenu riche et varié :

- ✓ Des documents audio à télécharger
- ✓ Une présentation détaillée de l'épreuve et des compétences attendues
- ✓ Une explication simple et concrète des critères d'évaluation
- ✓ Une méthode pour contrôler ses erreurs à l'oral
- ✓ Les corrigés détaillés des activités et des sujets d'entraînement
- ✓ Des activités pour enrichir son vocabulaire
- ✓ Des conseils stratégiques pour une préparation encore plus efficace
- ✓ Des listes détaillées des contenus linguistiques à connaître
- ✓ Un chapitre spécialement consacré à l'entretien
- ✓ Une liste de liens Internet pour trouver des ressources supplémentaires

Livre disponible au format PDF sur la [boutique de Commun français](#).

Également disponible en version papier sur Amazon, Kindle, Apple Books, Kobo, Scribd...